

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2011

Le conseil municipal, dûment convoqué le 23 septembre 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents: Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Christophe COQUART – Corinne CASALS – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS – Murielle BARBECOT

Excusés: Corinne DECOLLONGE – Magali TAFARO – Franck ALBANESE

Absent: Patrick DER-KEVORKIAN

Secrétaire de séance: Georges SILVESTRE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

#### **CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire présente la proposition de renouvellement du contrat d'entretien de la chaudière de l'église dont le montant annuel s'élève à 180 € HT.

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité autorise Monsieur le maire à renouveler ce contrat pour une durée de 1 an.

#### **CONTRAT DECOLUM**

Monsieur le Maire présente le contrat de location et de stockage d'illuminations de Noël proposé par la société DECOLUM pour un montant annuel de 3 108,55 € HT et d'une durée de 3 ans, soit une somme totale de 9 325,65 € HT. A l'issue des 3 années, la collectivité aura la possibilité de racheter ce matériel pour une somme de 249,28 € HT.

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

#### **DEMANDES DE SUBVENTION**

L'assemblée prend connaissance des demandes de subvention:

- 2 classes de CM1 – CM2 souhaitent participer à un séjour natation (53 enfants), les enseignants demandent une participation financière de la commune d'un montant d'environ 4 000 €, la coopérative scolaire ne pouvant assurer 1/3 des dépenses. Monsieur FONTIBUS rappelle que les enfants doivent savoir nager à la sortie de l'école primaire. Cette demande se fait dans l'urgence, l'assemblée demande aux enseignants de prendre le temps de rechercher d'autres séjours dont le coût serait moindre.
- La halte-garderie souhaite pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les enfants porteur de handicap. Afin de répondre à ce besoin le recrutement de personnel supplémentaire s'avère nécessaire. Une subvention annuelle est sollicitée auprès des 4 communes bénéficiant de ce service. Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 600 € pour l'année en cours.

#### **DECISIONS MODIFICATIVES**

L'assemblée, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

023	virement à la section d'investissement	4 000 €
6135	location (illuminations)	4 000 €
021	virement de la section de fonctionnement	4 000 €

2113-108	terrain espace public	-	1 500 €
2118 (ordre)	intégration frais d'étude		3 014 €
202 (ordre)	intégration frais d'étude	-	3 014 €
2118-95	programme eaux pluviales		1 500 €
2188-104	illuminations	-	4 000 €

### **TAXE D'AMENAGEMENT**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide par 9 voix POUR et 1 abstention :

- d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal.
- d'exonérer les locaux d'habitation et d'hébergement qui ne bénéficient pas de l'exonération (logements aidés par l'état dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+)

### **RAPPORT D'ACTIVITE DU SIEA**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Energie et de Communication de l'Ain est consultable en mairie.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE DOMBES : DEMANDE DE RETRAIT DE COMMUNES**

Monsieur le Maire expose que parmi les 13 communes de la communauté de communes Centre Dombes, 2 communes ont récemment exprimé le souhait de quitter l'EPCI. Il s'agit des communes de Mionnay et Saint Paul de Varax. Lors d'un vote au comité syndical de la communauté de communes Centre Dombes, les élus du comité se sont largement exprimés pour refuser le départ de ces deux communes.

Le conseil municipal de Saint Marcel en Dombes à l'unanimité, refuse également que ces deux communes, après plus de trois années de mandat, quittent la communauté de communes Centre Dombes.

### **VOEU DE RENONCEMENT A L'AMPUTATION DE 10% DE LA COTISATION AU CNFPT**

A l'unanimité l'assemblée demande que soit rétabli le taux de 1% de la cotisation versée au CNFPT afin de préserver la formation des agents territoriaux.

### **QUESTIONS DIVERSES**

D.PETRONE:

- commission des finances du 3 octobre: le report de différents programmes, en raison du gel des subventions octroyées par le conseil général, permet de dégager 57 000 €. La commission a décidé de proposer les programmes suivants:
  1. climatisation du salon de coiffure: 5 800 €
  2. réfection de la croix du cimetière: 1 900 €
  3. trottoir du centre (enrobé et béton désactivé) 5 000 €
  4. barrière local associatif 3 145 €
  5. tables et chaises salle associative 1 535 €
  6. revêtement City Stade 22 000 €

Les décisions modificatives seront mises au vote lors de la prochaine séance du conseil.

- Un 3ème défibrillateur financé par la réserve parlementaire et la communauté de communes a été remis à la commune. Il sera installé au centre du village, vers l'église. Monsieur NOUET se charge de voir pour des contrats d'entretien des 3 défibrillateurs et l'achat d'un coffret extérieur. Un affichage sera mis en place sur la commune afin d'indiquer les différents emplacements de ces matériels.

J.NOUET :

- inauguration le 11 septembre dernier des sentiers de randonnée pédestre qui sont opérationnels
- le conseil municipal des jeunes chantera La Marseillaise lors des cérémonies commémoratives.
- réunion publique le 20 octobre prochain sur la nomination des rues sur le domaine privé.

C.CASALS signale le problème du ménage de la salle associative, en effet des associations négligent l'entretien du local mis à leur disposition. Monsieur NOUET doit organiser une réunion inter-associations dans le courant du mois d'octobre. Le règlement de la salle associative sera rappelé.

C.TAPONAT déplore le même problème dans le vestiaire de foot, une rencontre sera programmée avec le président du club de foot.

G.SILVESTRE rend compte des différentes réunions de la commission travaux étendue à tout le conseil au sujet de la médiathèque. Le dossier devrait être finalisé lors de la dernière réunion de jeudi prochain.

D.PETRONE informe des travaux terminés au cours du mois écoulé et demande à réfléchir sur l'espace public derrière la mairie, le projet pourrait être inscrit pour l'année prochaine.

C.TAPONAT signale que les premiers articles du prochain bulletin municipal ont été envoyés à l'imprimeur. La proposition de fresque sur le transformateur doit être revue avec l'artisan, Monsieur PETRONE rappelle qu'il est urgent de réaliser ces travaux, le support étant prêt.

La mairie ainsi que la salle associative ne sont pas suffisamment signalées, les panneaux indicatifs pourraient être installés.

JP. FONTIBUS signale que la dépose minute devant les commerces n'est pas assez visible.

La séance est levée à 22 heures.